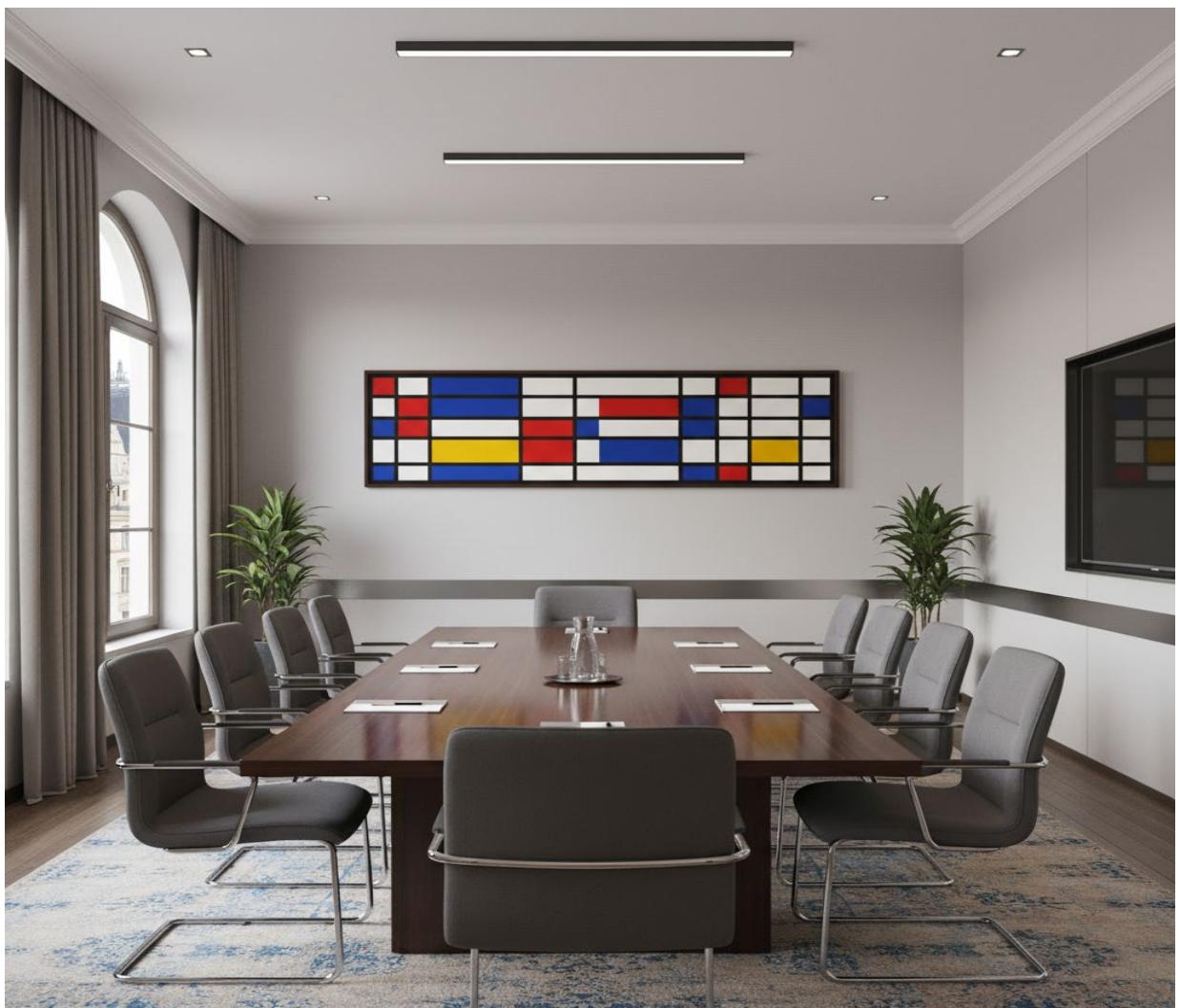


# CATALOGUE DES FORMATIONS IA 2026



Lexing  
Société d'exercice libéral par actions simplifiée  
58 boulevard Gouvin-Saint-Cyr 75017 Paris

Tél. : 01 82 73 05 05 - Fax : 01 82 73 05 06 - Mél : [formation@lexing.law](mailto:formation@lexing.law)  
Société d'avocats au capital de 10.936.190 euros - RCS PARIS 452 160 856  
Siret : 452 160 856 00046 - TVA : FR 48 452 160 856 - APE N° 6910Z



# LE MOT DU PRÉSIDENT

## Alain Bensoussan

Président fondateur du cabinet d'avocat Lexing et du réseau international d'avocats Lexing®

“

*L'intelligence artificielle transforme profondément nos sociétés, nos entreprises et nos métiers. Cette révolution technologique, porteuse d'opportunités considérables, soulève aussi des défis éthiques et juridiques questionnant nos règles, nos pratiques et notre vision de la responsabilité.*

*Chez Lexing, nous sommes convaincus que la compréhension du droit de l'IA est indispensable pour accompagner l'innovation et sécuriser son déploiement. C'est pourquoi nous avons conçu un programme de formations spécialisées, destinées aux juristes, dirigeants, responsables conformité, DPO, RSSI et à tous les professionnels confrontés aux enjeux de l'IA dans leur activité.*



*Ces formations offrent des outils concrets et une expertise pointue pour comprendre les nouvelles obligations, anticiper les risques et promouvoir un usage responsable et conforme des technologies d'IA.*

*En vous formant aujourd'hui, vous préparez votre organisation aux défis de demain. Nous espérons que ce catalogue vous permettra de trouver la formation la plus adaptée à vos besoins.*

”





# INFORMATIONS PRATIQUES

## Organisme de formation

Lexing est enregistré en tant qu'organisme de formation sous le numéro de déclaration d'activité (NDA) 11 75 38676 75. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Les avocats formateurs, qui animent régulièrement des formations juridiques inter ou intra-entreprises, possèdent une expertise de haut niveau en droit de l'intelligence artificielle.

## Moyens techniques

Les sessions de formation en présentiel au cabinet sont réalisées dans une salle de formation permettant d'accueillir un groupe de 15 stagiaires. La salle est équipée d'un vidéoprojecteur et d'un écran, ainsi que d'un accès Wi-Fi sécurisé.

## Prérequis

Nos formations ne nécessitent pas de prérequis.

## Démarche, outils pédagogiques et méthodes d'animation

La démarche de réalisation des sessions de formation suit les étapes suivantes :

1. Conception du support de formation
2. Animation de la formation par un avocat formateur
3. Evaluation des acquis des participants

La formation est dispensée en utilisant une variété d'outils pédagogiques et de méthodes d'animation destinés à favoriser l'apprentissage et l'engagement des participants. Ces outils comprennent :

- un support de formation servant de fil conducteur tout au long de la session, incluant, selon le cas, des études de cas pratiques, des fiches réflexes, des résumés des concepts clés et des règles applicables, ainsi qu'une sélection de références et ressources complémentaires (telle qu'une bibliographie sélective d'ouvrages et d'articles spécialisés) ;

- des discussions et échanges encourageant la participation active de chacun et favorisant la mise en commun des connaissances et des expériences entre les participants et le formateur ;
- un dossier pédagogique remis à chaque participant comprenant un recueil de textes de loi et de décisions de justice et un glossaire des termes techniques du Règlement sur l'intelligence artificielle à vocation juridique.



## Modalités d'évaluation des acquis

Les modalités d'évaluation des acquis sont les suivantes :

- Un questionnaire d'autoévaluation pour consolider les acquis
- Un questionnaire de satisfaction « à chaud », distribué immédiatement après la formation, permettant de recueillir les impressions et suggestions des participants sur l'animation, le contenu et les supports utilisés
- Un questionnaire de satisfaction « à froid », envoyé plusieurs semaines ou mois après la formation, afin d'évaluer l'impact concret de la formation sur la pratique professionnelle des participants et d'identifier d'éventuels besoins de formation complémentaires

## Modalités d'inscription

### Pour vous inscrire :

E-mail: [formation@lexing.law](mailto:formation@lexing.law)  
Téléphone : 01 82 73 05 05

**Modalités d'inscription, d'annulation et de report :** consulter les conditions générales de vente [ici](#)

**Accessibilité :** Si vous avez besoin d'une adaptation, contactez-nous.

## Tarifs

900 euros HT par participant, pour une formation d'une demi-journée (3 heures) en présentiel, à distance ou en mode hybride.

2.000 euros HT par participant pour une formation d'une journée (6 heures) en présentiel, à distance ou en mode hybride (hors déjeuner, frais de déplacement et d'hébergement).

## Modalités de suivi de l'exécution et de l'assiduité

Les modalités de suivi sont les suivantes :

- Feuille d'émargement
- Attestation de suivi de formation

## Renseignements pratiques

**Durée et lieu :** la formation, d'une journée ou d'une demi-journée peut se dérouler en présentiel dans les locaux du cabinet, dans ceux du client, à distance via Google Meet ou Microsoft Teams ou sous forme hybride, combinant les deux modalités.

Dans le cas d'une formation dispensée pour plusieurs clients (formation interentreprises), celle-ci se déroule nécessairement soit dans les locaux du cabinet, soit à distance, soit en mode hybride.

### Règlement intérieur ici

**Adresse du cabinet :** Lexing, 58 boulevard Gouvion Saint-Cyr 75017 Paris (3<sup>e</sup> étage)

### Moyens de transport :

**Métro :** ligne 1 Porte Maillot  
**RER :** lignes C et E Neuilly Porte Maillot  
**Tramway :** T3 Porte Maillot

Stations de bus et de Vélib'

Stations de recharge pour véhicules électriques et parkings publics situés à proximité





# FORMATEURS

**Alain Bensoussan**

Président fondateur  
du cabinet d'avocats  
Lexing

**Anthony Coquer**

Expert cybersécurité  
et IA, Directeur  
général de Lexing  
Technologies

**Céline Avignon**

Avocate, Directrice  
du département  
Publicité,  
Communication et  
Marketing digital de  
Lexing

**Frédéric Forster**

Avocat, Directeur du  
pôle  
Télécommunications  
et Communications  
numériques de  
Lexing

**Jérémy Bensoussan**

Avocat, Directeur du  
département Droit de  
l'IA & Contentieux  
technologiques de  
Lexing

**Virginie  
Bensoussan-Brûlé**

Avocate, Directrice  
du pôle Contentieux  
du numérique de  
Lexing



## Sommaire des formations

1. Le RIA pour les DPO	8
2. Le RIA pour les délégués à la protection des données (DPO)	9
3. Le RIA pour les compliance officers	10
4. Le RIA pour les DSI et les RSSI	11
5. ChatGPT pour les avocats - initiation	12
6. ChatGPT pour les avocats - niveau avancé	13
7. ChatGPT pour les avocats - Expert	14
8. Sécurité pour les avocats - Sécurité et déontologie	15
9. Sécurité pour les avocats - Sécurité données personnelles	16
10. Sécurité pour les avocats - Sécurité et IA	17
11. Sécurité pour les avocats - Sécurité technique	18



# Le RIA pour les juristes

## Alain Bensoussan

Expert en droit du numérique et de l'informatique, Alain Bensoussan accompagne les entreprises dans la protection de leurs systèmes d'information, la conformité réglementaire et la gestion des risques technologiques. Formateur et conférencier, il partage également son expertise pratique et stratégique auprès de professionnels et d'organisations.



## Objectifs

- Comprendre les objectifs, principes et mécanismes du RIA
- Identifier les obligations et responsabilités des acteurs
- Anticiper et accompagner la mise en conformité



## Outils

- Support de formation
- Dossier pédagogique



## Participants

- Directeur juridique
- Responsable juridique
- Juriste d'entreprise
- DGA en charge des affaires juridiques
- Secrétaire général en charge des affaires juridiques
- Juriste en administration et en collectivité territoriale

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### APPROCHE GENERALE

- PREAMBULE
- SITUATION GENERALE
- DEMARCHE

### LE CADRE TECHNIQUE

- IA ET GENERATION
- TECHNOLOGIE D'IA
- DISTINCTION ENTRE ALGORITHME, CODE, DATA ET LOGICIEL
- LES TYPOLOGIES DE DONNEES
- LES FAMILLES DE TECHNIQUES D'IA
- LES IA A USAGE ETROIT OU GENERAL
- LES RAG

### LE CADRE JURIDIQUE

- LE PILOTAGE PAR LES VALEURS ET LES RISQUES
- SIA : DEFINITION ET CLASSIFICATION
- LES MARCHES : ACTEURS ET PRODUITS
- UNE ORGANISATION MATRICIELLE
- LE CYCLE DE VIE

### LES TIA INTERDITES

- LES ACTEURS
- LES PRODUITS
- LES SERVICES

### LES SIA A HAUT RISQUE

- SIA HR ART. 6 §1 ANNEXE I
- SIA HR ART. 6 §2 ANNEXE III
- LA GESTION DES RISQUES
- LA TRANSPARENCE
- LE CONTROLE HUMAIN
- LA PRECISION
- LES EXIGENCES ET OBLIGATIONS DES FOURNISSEURS
- LES OBLIGATIONS DU DEPLOYEUR
- LA RESPONSABILITE TOUT AU LONG DE LA CHAINE DE VALEUR

### LES SIA A USAGE GENERAL

- DEFINITIONS
- OBLIGATIONS DES FOURNISSEURS

### LES SIA TRANSPARENTS

- LES EXIGENCES ET LES OBLIGATIONS
- LES OBLIGATIONS DE CERTAINS SIA TRANSPARENTS

### LES MIA A USAGE GENERAL

- DEFINITIONS ET CADRE JURIDIQUE
- LES TOKENS
- ZOOM SUR LES EXIGENCES ET OBLIGATIONS
- LES CODES DE BONNES PRATIQUES

### LA CONTRACTUALISATION DES SOLUTIONS D'IA GENERATIVES

- CONFIDENTIALITE
- DONNEES PERSONNELLES
- PROPRIETE INTELLECTUELLE
- TRANSPARENCE
- RESPONSABILITE ET GARANTIE
- LOI APPLICABLE ET JURIDICTION

### LA GOUVERNANCE DE L'IA

- LE GUIDE BLEU
- LES SUJETS CLES
- LA CHARTE D'UTILISATION DE L'IA

### LA REGULATION

- LES INSTRUMENTS DE REGULATION
- LES SANCTIONS



# Le RIA pour les délégués à la protection des données (DPO)

## Céline Avignon

Céline Avignon est avocate à la Cour d'appel de Paris et dirige le département Publicité, Communication et Marketing digital du cabinet Lexing. Elle aide les entreprises à sécuriser leurs pratiques de communication digitale et de collecte de données, en veillant au respect des réglementations française et européenne, notamment en matière de publicité en ligne, de profilage et de protection des consommateurs. Elle est nommée Best Lawyer dans la catégorie Privacy and Data Security Law dans les éditions 2026 et 2025 du classement de la revue américaine Best Lawyers.



## Objectifs

- Comprendre les objectifs, principes et mécanismes du RIA
- Identifier les obligations et responsabilités des acteurs
- Anticiper et accompagner la mise en conformité



## Outils

- Support de formation
- Dossier pédagogique



## Participants

- Délégué à la protection des données (DPO)
- Responsable protection des données
- Responsable gouvernance des données
- Responsable gouvernance et conformité IT

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### APPROCHE GENERALE

PREAMBULE  
SITUATION GENERALE  
DEMARCHE

### LE CADRE TECHNIQUE

IA ET GENERATION  
TECHNOLOGIE D'IA  
DISTINCTION ENTRE ALGORITHME, CODE, DATA ET LOGICIEL  
LES TYPOLOGIES DE DONNEES  
LES FAMILLES DE TECHNIQUES D'IA  
LES IA A USAGE ETROIT OU GENERAL  
LES RAG

### LE CADRE JURIDIQUE

LE PILOTAGE PAR LES VALEURS ET LES RISQUES  
SIA : DEFINITION ET CLASSIFICATION  
LES MARCHES : ACTEURS ET PRODUITS  
UNE ORGANISATION MATRICIELLE  
LE CYCLE DE VIE

### LES TIA INTERDITES

LES ACTEURS  
LES PRODUITS  
LES SERVICES

### LES SIA A HAUT RISQUE

SIA HR ART. 6 §1 ANNEXE I  
SIA HR ART. 6 §2 ANNEXE III  
LA GESTION DES RISQUES  
LA TRANSPARENCE  
LE CONTROLE HUMAIN  
LA PRECISION  
LES EXIGENCES ET OBLIGATIONS DES FOURNISSEURS  
LES OBLIGATIONS DU DEPLOEUR  
LA CONSERVATION DES DOCUMENTS  
L'ANALYSE D'IMPACT

### LES SIA A USAGE GENERAL

DEFINITIONS  
OBLIGATIONS DES FOURNISSEURS

### LES SIA TRANSPARENTS

LES EXIGENCES ET LES OBLIGATIONS  
LES OBLIGATIONS DE CERTAINS SIA TRANSPARENTS

### LES MIA A USAGE GENERAL

DEFINITIONS ET CADRE JURIDIQUE



## Le RIA pour les compliance officers

### Céline Avignon

Céline Avignon est avocate à la Cour d'appel de Paris et dirige le département Publicité, Communication et Marketing digital du cabinet Lexing. Elle aide les entreprises à sécuriser leurs pratiques de communication digitale et de collecte de données, en veillant au respect des réglementations française et européenne, notamment en matière de publicité en ligne, de profilage et de protection des consommateurs. Elle est nommée Best Lawyer dans la catégorie Privacy and Data Security Law dans les éditions 2026 et 2025 du classement de la revue américaine

### Objectifs

- Comprendre les objectifs, principes et mécanismes du RIA
- Identifier les obligations et responsabilités des acteurs
- Anticiper et accompagner la mise en conformité

### Outils

- Support de formation
- Dossier pédagogique

### Participants

- Directeur de la conformité
- Responsable conformité (Compliance officer)
- Directeur risques et conformité
- Responsable risques et conformité
- Responsable éthique et conformité
- Responsable qualité et conformité
- Directeur audit et contrôle interne
- Responsable audit et contrôle interne

### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### APPROCHE GENERALE

PREAMBULE  
SITUATION GENERALE  
DEMARCHE

#### LE CADRE TECHNIQUE

IA ET GENERATION  
TECHNOLOGIE D'IA  
DISTINCTION ENTRE ALGORITHME, CODE, DATA ET LOGICIEL  
LES TYPOLOGIES DE DONNEES  
LES FAMILLES DE TECHNIQUES D'IA  
LES IA A USAGE ETROIT OU GENERAL  
LES RAG

#### LE CADRE JURIDIQUE

LE PILOTAGE PAR LES VALEURS ET LES RISQUES  
SIA : DEFINITION ET CLASSIFICATION  
LES MARCHES : ACTEURS ET PRODUITS  
UNE ORGANISATION MATRICIELLE  
LE CYCLE DE VIE

#### LES TIA INTERDITES

LES ACTEURS  
LES PRODUITS  
LES SERVICES

#### LES SIA A HAUT RISQUE

SIA HR ART. 6 §1 ANNEXE I  
SIA HR ART. 6 §2 ANNEXE III  
LA GESTION DES RISQUES  
LA TRANSPARENCE  
LE CONTROLE HUMAIN  
LA PRECISION  
LES EXIGENCES ET OBLIGATIONS DES FOURNISSEURS  
LES OBLIGATIONS DU DEPLOYEUR  
LE SYSTEME DE GESTION DE LA QUALITE ET LA CONSERVATION DES DOCUMENTS  
L'ANALYSE D'IMPACT

#### LES SIA A USAGE GENERAL

DEFINITIONS  
OBLIGATIONS DES FOURNISSEURS

#### LES SIA TRANSPARENTS

LES EXIGENCES ET LES OBLIGATIONS  
LES OBLIGATIONS DE CERTAINS SIA TRANSPARENTS

#### LES MIA A USAGE GENERAL

DEFINITIONS ET CADRE JURIDIQUE



## Le RIA pour les DSIs et les RSSI

### Jérémie Bensoussan

Avocat à la Cour d'appel de Paris et ingénieur diplômé de l'ESTP Paris et du Centre d'Etudes Internationales de la Propriété Intellectuelle (CEIPI) de l'Université de Strasbourg (DU Brevet), Jérémie Bensoussan dirige le département Droit de l'IA & Contentieux technologiques du cabinet Lexing et intervient sur les contentieux d'affaires et techniques. Il est nommé Best Lawyer dans la catégorie Technology Law des éditions 2026, 2025, 2024, 2023, 2022, 2021 et 2020 du classement de la revue américaine Best Lawyers.

### Objectifs

- Comprendre les objectifs, principes et mécanismes du RIA
- Identifier les obligations et responsabilités des acteurs
- Anticiper et accompagner la mise en conformité

### Outils

- Support de formation
- Dossier pédagogique

### Participants

- Directeur des systèmes d'information (DSI)
- Responsable Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI)
- Directeur de la stratégie numérique et de la cybersécurité
- Responsable gouvernance et conformité IT

### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### APPROCHE GENERALE

PREAMBULE  
SITUATION GENERALE  
DEMARCHE

#### LE CADRE TECHNIQUE

IA ET GENERATION  
TECHNOLOGIE D'IA  
DISTINCTION ENTRE ALGORITHME, CODE, DATA ET LOGICIEL  
LES TYPOLOGIES DE DONNEES  
LES FAMILLES DE TECHNIQUES D'IA  
LES IA A USAGE ETROIT OU GENERAL  
LES RAG

#### LE CADRE JURIDIQUE

LE PILOTAGE PAR LES VALEURS ET LES RISQUES  
SIA : DEFINITION ET CLASSIFICATION  
LES MARCHES : ACTEURS ET PRODUITS  
UNE ORGANISATION MATRICIELLE  
LE CYCLE DE VIE

#### LES TIA INTERDITES

LES ACTEURS  
LES PRODUITS  
LES SERVICES

#### LES SIA A HAUT RISQUE

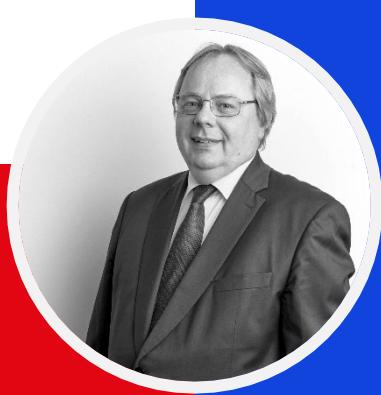
SIA HR ART. 6 §1 ANNEXE I  
SIA HR ART. 6 §2 ANNEXE III  
LA GESTION DES RISQUES  
LA TRANSPARENCE  
LES LOGS ET JOURNAUX  
LE CONTROLE HUMAIN  
LA PRECISION  
LES EXIGENCES ET OBLIGATIONS DES FOURNISSEURS  
LES OBLIGATIONS DU DEPLOEUR

#### LES SIA A USAGE GENERAL

DEFINITIONS  
OBLIGATIONS DES FOURNISSEURS  
LES SPECIFICATIONS TECHNIQUES  
LES MODELES PROPRIETAIRES  
LES MODELES OPEN-SOURCE  
LES GPT  
LES PROTOCOLES DE TESTS

#### LES SIA TRANSPARENTS

LES EXIGENCES ET LES OBLIGATIONS  
LES OBLIGATIONS PROPRES A CERTAINS SIA TRANSPARENTS



## ChatGPT pour les avocats - Initiation

### Frédéric Forster

Avocat à la Cour d'appel de Paris, Frédéric Forster dirige le pôle Télécoms du cabinet Lexing, qui intervient en conseil, précontentieux et contentieux dans les domaines du droit des télécommunications, du droit de l'intelligence artificielle, du droit de la protection des données à caractère personnel, du droit bancaire et boursier et du droit de la dématérialisation. Il est également vice-président exécutif du réseau international d'avocats Lexing®, premier réseau international d'avocats dédié au droit des nouvelles technologies. Il est nommé Best Lawyer dans la catégorie Technology Law des éditions 2026, 2025, 2024, 2023, 2021 et 2019 du classement de la revue américaine Best Lawyers.

## Objectifs

- Découvrir les principes de fonctionnement et les usages possibles de ChatGPT dans la pratique quotidienne de l'avocat
- Acquérir les bases de la rédaction de prompts simples et efficaces, pour interagir avec l'outil et obtenir des réponses pertinentes
- Identifier les bonnes pratiques et les limites juridiques et déontologiques liées à l'utilisation de l'IAg

## Outils

- Support de formation
- Dossier pédagogique

## Participants

- Avocat

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### APPROCHE GENERALE

#### PREAMBULE

*Tour de table*

*Liste des objectifs*

#### SITUATION GENERALE

#### DEMARCHE

### LE FONCTIONNEMENT DES IAg

#### DEFINITION DE L'IA GENERATIVE

#### LES ASPECTS TECHNIQUES

#### LES FONDAMENTAUX

*Algorithmes*

*Données*

*Deep Learning*

*Les LLM*

#### L'INTERACTION HOMME-MACHINE

### INTRODUCTION AUX INVITES

#### LA STRUCTURATION

#### COMMENT REALISER DES INVITES

#### EFFICACES

#### LES REGLES D'OR DE L'INVITE

#### JURIDIQUE

#### LES 5 TYPES D'INVITES

#### LA FINALISATION

### LA REALISATION

#### ARTICLES

#### SUPPORT DE PRESENTATION

#### CONTRAT

#### CONTENTIEUX (ASSIGNATION)

#### MEL

#### CONSULTATION

### LES MALFAÇONS

#### LES 10 FAMILLES

#### ETUDE DE CHAQUE FAMILLE



## ChatGPT pour les avocats - Niveau avancé

### Jérémie Bensoussan

Avocat à la Cour d'appel de Paris et ingénieur diplômé de l'ESTP Paris et du Centre d'Etudes Internationales de la Propriété Intellectuelle (CEIPI) de l'Université de Strasbourg (DU Brevet), Jérémie Bensoussan dirige le département Droit de l'IA & Contentieux technologiques du cabinet Lexing et intervient sur les contentieux d'affaires et techniques. Il est nommé Best Lawyer dans la catégorie Technology Law des éditions 2026, 2025, 2024, 2023, 2022, 2021 et 2020 du classement de la revue américaine Best Lawyers.

### Objectifs

- Approfondir la maîtrise de ChatGPT dans la pratique juridique, notamment pour la rédaction, la synthèse et l'analyse de documents complexes
- Développer des techniques de formulation de prompts avancés, afin d'obtenir des réponses structurées, argumentées et adaptées aux exigences du raisonnement juridique
- Appliquer les règles de conformité, de confidentialité et de déontologie dans l'utilisation professionnelle de l'IAg

### Outils

- Support de formation
- Dossier pédagogique

### Participants

- Avocat

### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### APPROCHE GENERALE

##### PREAMBULE

*Tour de table*

*Liste des objectifs*

##### SITUATION GENERALE

##### DEMARCHE

#### MACHINE-OUTILS VIRTUELLE

##### GEFINITION DE L'IA GENERATIVE

##### CLASSIFICATION DES SYSTEMES D'IA

##### COBOTIQUE JURIDIQUE

##### LES SERVICES

#### LA COOPERATION HUMAIN / ROBOT

##### L'INTERFACE

##### L'INVITE RCS

##### L'INVITE JURIDIQUE

##### LES 5 TYPES D'INVITES

##### LA FINALISATION

#### LA REALISATION

##### IDEATION

##### ANALYSE

##### SUPPORT DE PRESENTATION

##### CONTRAT

##### CONTENTIEUX (ASSIGNATION)

##### MEL

##### PROGRAMME

##### TRADUCTION

##### ANALYSE DE DONNEES

##### IMAGE ET VIDEO

#### LES MALFAÇONS

##### LES 10 FAMILLES

##### ETUDE DE CHAQUE FAMILLE

#### LES SAVOIR-FAIRE

##### LA NOMENCLATURE

##### LA PRESENTATION DE CHAQUE SAVOIR-FAIRE



## ChatGPT pour les avocats - Expert

### Alain Bensoussan

Expert en droit du numérique et de l'informatique, Alain Bensoussan accompagne les entreprises dans la protection de leurs systèmes d'information, la conformité réglementaire et la gestion des risques technologiques. Formateur et conférencier, il partage également son expertise pratique et stratégique auprès de professionnels et d'organisations

### Objectifs

- Optimiser l'utilisation de ChatGPT comme outil d'assistance juridique avancé, pour la rédaction d'actes, de notes et de consultations
- Savoir concevoir et formuler des prompts efficaces pour obtenir des résultats précis, fiables et adaptés au raisonnement juridique
- Intégrer les bonnes pratiques de vérification et de validation des contenus générés, afin de garantir leur conformité et leur sécurité

### Outils

- Support de formation
- Dossier pédagogique

### Participants

- Avocat

### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### APPROCHE GENERALE

##### PREAMBULE

*Tour de table*

*Liste des objectifs*

##### DEMARCHE

##### PLAN

#### ORIENTATIONS

##### INVITE D'INITIALISATION

##### COLLABORATION

##### AXES VERTICAL ET HORIZONTAL

##### APPROXIMATION SUCCESSIVES

##### EFFET PERROQUET

##### TRAJECTOIRE ROBOT ET HUMAIN

#### LES FONCTIONS

MODE VOCAL

CONVERSATION WHATSAPP

RECHERCHE SUR LE WEB

LOGIQUE

ANALYSE D'IMAGE

ARCHIVAGE

MEMORY

#### OUTILS

RAG

PROJET

TACHES

GPTs

#### COMMANDES

##### PRE-INVITE

##### AUTO INVITE

##### CO-INVITE

##### PERSONNALISATION

##### IMITATION

##### METAINVITE

##### RACCOURCI



# Sécurité pour les avocats - Sécurité et déontologie



## Alain Bensoussan – Virginie Bensoussan-Brulé

En coanimation par Alain Bensoussan, Président fondateur du cabinet d'avocats Lexing, et Virginie Bensoussan-Brulé, avocate à la Cour d'appel de Paris, directrice du pôle Contentieux du numérique de Lexing.

### Objectifs

- Identifier les risques liés à la sécurité numérique dans l'exercice professionnel
- Mettre en œuvre les bonnes pratiques de cybersécurité
- Appliquer les principes déontologiques relatifs à la sécurité et au secret professionnel

### Outils

- Support de formation
- Dossier pédagogique

### Participants

- Avocat

### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### APPROCHE GENERALE

PREAMBULE  
SITUATION GENERALE  
DEMARCHE

#### SECURITE ET PRINCIPES DEONTOLOGIQUES

LES SOURCES APPLICABLES : RIN, AVIS CNB, CNIL...

LES PRINCIPES DEONTOLOGIQUES DANS UN ENVIRONNEMENT NUMERIQUE : SECRET PROFESSIONNEL, DEVOIR DE FORMATION...

LES RISQUES NUMERIQUES DANS LA PROFESSION D'AVOCAT : TELETRAVAIL, CLOUD, SHADOW IT

#### LA REGLEMENTATION ENCADRANT LA PRATIQUE NUMERIQUE DE LA PROFESSION

LA REGLEMENTATION PROFESSIONNELLE  
LES INITIATIVES PROPOSEES PAR LES ORDRES : CLOUD AVOCATS, MESSAGERIES SECURISEES, RPVS, E-BARREAU  
LES DIRECTIVES DE L'UNION INTERNATIONALE DES AVOCATS

#### ETHIQUE DE LA COMMUNICATION DES AVOCATS ET SECURITE

LES RESEAUX SOCIAUX, SITES INTERNET, PLATEFORMES COLLABORATIVES ET DE MISE EN RELATION  
L'USAGE DES IA GENERATIVES ET MOTEURS DE RECHERCHE JURIDIQUE  
GESTION DE LA PREUVE NUMERIQUE : PREUVE LICITE/ILLCITE, PRINCIPE DE PRUDENCE  
RESPONSABILITE DEONTOLOGIQUE EN CAS D'INCIDENT

#### SECURISATION DES ECHANGES AVEC LES CLIENTS ET LES TIERS

MOYENS TECHNIQUES DE GESTION DE LA CONFIDENTIALITE : CHIFFREMENT, COFFRE-FORT NUMERIQUE, SIGNATURE ELECTRONIQUE

#### PRATIQUES PROHIBEES OU RISQUEES

LE SOCLE TECHNIQUE ET ORGANISATIONNEL DE LA SECURITE : PARE FEU, ANTI VIRUS, CHARTE DES SYSTEMES D'INFORMATION, SENSIBILISATION INTERNE, FORMATION INTERNE



# Sécurité pour les avocats - Sécurité données personnelles



## Alain Bensoussan

Expert en droit du numérique et de l'informatique, Alain Bensoussan accompagne les entreprises dans la protection de leurs systèmes d'information, la conformité réglementaire et la gestion des risques technologiques. Formateur et conférencier, il partage également son expertise pratique et stratégique auprès de professionnels et d'organisations

## Objectifs

- Comprendre les obligations légales et réglementaires en matière de protection des données personnelles
- Mettre en place des mesures techniques et organisationnelles adaptées
- Intégrer la protection des données personnelles dans la pratique quotidienne de l'avocat

## Outils

- Support de formation
- Dossier pédagogique

## Participants

- Avocat

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### APPROCHE GENERALE

PREAMBULE  
SITUATION GENERALE  
DEMARCHE

### OBLIGATION ISSUES DU RGPD

LA SECURITE DANS LE RGPD  
LA SECURITE POUR LE RT ? LES RT CONJONTS ET LES SOUS-TRAITANTS  
L'ACCOUNTABILITY  
LES PRINCIPES DEONTOLOGIQUES DANS UN ENVIRONNEMENT NUMERIQUE : SECRET PROFESSIONNEL, DEVOIR DE FORMATION...

LES RISQUES NUMERIQUES DANS LA PROFESSION D'AVOCAT : TELETRAVAIL, CLOUD, SHADOW IT

### LA REGLEMENTATION ENCADRANT LA PRATIQUE NUMERIQUE DE LA PROFESSION

LA REGLEMENTATION PROFESSIONNELLE  
LES INITIATIVES PROPOSEES PAR LES ORDRES : CLOUD AVOCATS, MESSAGERIES SECURISEES, RPVS, E-BARREAU  
LES DIRECTIVES DE L'UNION INTERNATIONALE DES AVOCATS

### ETHIQUE DE LA COMMUNICATION DES AVOCATS ET SECURITE

LES RESEAUX SOCIAUX, SITES INTERNET, PLATEFORMES COLLABORATIVES ET DE MISE EN RELATION  
L'USAGE DES IA GENERATIVES ET MOTEURS DE RECHERCHE JURIDIQUE  
GESTION DE LA PREUVE NUMERIQUE : PREUVE LICITE/ILLCITE, PRINCIPE DE PRUDENCE  
RESPONSABILITE DEONTOLOGIQUE EN CAS D'INCIDENT

### SECURISATION DES ECHANGES AVEC LES CLIENTS ET LES TIERS

MOYENS TECHNIQUES DE GESTION DE LA CONFIDENTIALITE : CHIFFREMENT, COFFRE-FORT NUMERIQUE, SIGNATURE ELECTRONIQUE

### PRATIQUES PROHIBEES OU RISQUEES

LE SOCLE TECHNIQUE ET ORGANISATIONNEL DE LA SECURITE : PARE FEU, ANTI VIRUS, CHARTE DES SYSTEMES D'INFORMATION, SENSIBILISATION INTERNE, FORMATION INTERNE



## Sécurité pour les avocats - Sécurité et IA

### Anthony Coquer

Anthony Coquer, consultant en cybersécurité et IA, est Directeur général de Lexing Technologies, filiale du cabinet d'avocats Lexing.

### Objectifs

- Comprendre les enjeux de sécurité liés à l'usage de l'IA dans la pratique juridique, notamment en matière de confidentialité, de fiabilité des données et de risques cyber

### Outils

- Support de formation
- Dossier pédagogique

### Participants

- Avocat

### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### APPROCHE GENERALE

PREAMBULE  
SITUATION GENERALE  
DEMARCHE

#### LE RIA

L'APPROCHE PAR LES RISQUES  
LES TYPOLOGIES  
FOCUS SUR LES SIA A HAUT RISQUE  
  
LES OBLIGATIONS DES DEPLOYEURS  
EN RELATION AVEC LA GESTION DE LA  
SECURITE

#### LES RISQUES LIES A L'UTILISATION DE L'IA

LA GESTION DE LA CONFIDENTIALITE  
LA GESTION DES DONNEES A  
CARACTERE PERSONNEL  
LES GESTION DES DROITS DE LA  
PROPIETE INTELLECTUELLE  
LES MALFAÇON ET LEURS  
CONSEQUENCES

#### LES CONTRATS

LA CLAUSE DE SECURITE  
LA CLAUSE DE RESPONSABILITE  
LA CLAUSE DE GARANTIE  
LES PREJUDICES

#### LA RESPONSABILITE EXTRA CONTRACTUELLE

LA RESPONSABILITE DU FAIT DES  
PRODUITS DEFECTUEUX  
LA RESPONSABILITE DEONTOLOGIQUE  
LES DIRECTIVES DE L'UNION  
INTERNATIONALE DES AVOCATS



## Sécurité pour les avocats - Sécurité technique

### Anthony Coquer

Anthony Coquer, consultant en cybersécurité et IA, est Directeur général de Lexing Technologies, filiale du cabinet d'avocats Lexing.

## Objectifs

- Identifier les principales menaces techniques (phishing, ransomware, intrusion, fuite de données) auxquelles les cabinets d'avocats peuvent être exposés
- Acquérir les bonnes pratiques techniques de cybersécurité

## Outils

- Support de formation
- Dossier pédagogique

## Participants

- Avocat

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### APPROCHE GENERALE

PREAMBULE  
SITUATION GENERALE  
DEMARCHE  
**INTRODUCTION A LA CYBERSECURITE**  
DEFINITIONS : MENACES, VULNERABILITES, RISQUES, INCIDENTS

TYPOLOGIE DES CYBERATTAQUES : PHISHING, RANSOMWARE, DENI DE SERVICE...

LES ACTEURS DE LA CYBERSECURITE : LES REGLEMENTATIONS ; NIS2, DORA, CRA...

### LES GRANDS PRINCIPES DE LA SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION

CONFIDENTIALITE, INTEGRITE, RESILIENCE, DISPONIBILITE  
CONTINUITÉ D'ACTIVITE ET REPRISE D'ACTIVITE  
LES CHARTES ET POLITIQUES DE SECURITE

### LES OUTILS TECHNIQUES DE LA SECURITE

PARE FEU, ANTIVIRUS  
LES OUTILS DE TESTS D'INTRUSION  
L'AUTHENTIFICATION FORTE, LE CHIFFREMENT, LE CLOISONNEMENT  
LES OUTILS DE MISE A JOUR

### LES RISQUES TECHNIQUES DANS LA PRATIQUE JURIDIQUE

LA SECURITE DES POSTES DE TRAVAIL ET DES RESEAUX  
LES RISQUES LIES A LA MOBILITE, AU BYOD, AUX MESSAGERIES INSTANTANNEES ET OUTILS COLLABORATIFS  
L'EXPOSITION DES DOCUMENTS SENSIBLES (CLOUD, IMPRIMANTES, MOYENS DE TRANSPORTS..)

### CLAUSES RELATIVES A LA SECURITE DANS LES CONTRATS

CLAUSES DES CONTRATS : SAAS, SECTEUR BANCAIRE, OIV...  
DEVOIR DE CONSEIL ET DE MISE EN GARDE, OBLIGATION D'INFORMATION  
CLAUSE DE RESPONSABILITE  
CLAUSE SUR LES PREJUDICES  
CLAUSE DE GARANTIE  
LES CODES DE BONNES PRATIQUES

### LA GOUVERNANCE DE LA SECURITE

LES CODES DE BONNES PRATIQUES  
LA CHARTE DES SYSTEME D'INFORMATION